

traditionnels qui l'unissent à Israël. Ils ont cependant demandé que, lorsque nous avons à prendre des positions concernant le Moyen-Orient, nous tenions compte de leurs aspirations et de leurs préoccupations fondamentales. A mon avis, c'est là une attitude à la fois compréhensible et raisonnable.

Nous assistons actuellement au Canada, je crois, à une prise de conscience sans cesse croissante de la situation de la Palestine*. Par suite du conflit de 1948-1949, beaucoup de Palestiniens qui, à peine trente ans plus tôt constituaient la majorité de la population des territoires qui devaient par la suite devenir Israël, ont abandonné leurs maisons et leurs biens et se sont réfugiés dans les États arabes avoisinants. Un nombre encore plus grand de leurs compatriotes les ont imités par suite de la guerre de 1967 où Israël a enlevé à la Jordanie et à l'Égypte la rive occidentale du Jourdain et la bande de Gaza. Le nombre de ces réfugiés et de leurs descendants s'élève maintenant à quelque deux millions. Comme autre conséquence de la guerre de 1967, environ un million de Palestiniens, restés sur la rive occidentale et à Gaza, sont passés sous l'autorité d'Israël. Unis par un sentiment de dépossession et de défaite, les Palestiniens sont maintenant pleinement conscients de leur identité et sont décidés à y donner une expression politique. Notre respect et notre affection pour Israël et sa population ne sont pas diminués par notre souci du sort des Palestiniens.

* Avant de poursuivre, il serait utile, à mon avis, d'apporter certaines précisions. Avant les années 1920-1922, le territoire de la Palestine n'était pas nettement délimité. Sous l'Empire ottoman, la région avait été morcelée en un certain nombre de régions administratives dont les limites correspondaient fort peu aux entités politiques qui devaient voir le jour par la suite. A la conférence de San Remo, en 1920, les Alliés, vainqueurs de la Première Guerre mondiale, ont fait de la Grande-Bretagne la puissance mandataire des territoires aujourd'hui appelés Israël, soit la Cisjordanie, la bande de Gaza et la Jordanie, donnant à cette région le nom de Palestine. En 1922, la Société des Nations a reconnu cette décision, tout comme la création, en 1921, par la Grande-Bretagne, de l'émirat (arabe) de Transjordanie qui est depuis devenu le royaume Hachémite de Jordanie. En 1922, la Transjordanie comptait une population totale d'environ 300,000 Arabes, dont plus de la moitié étaient nomades. Le mandat de Palestine, situé à l'ouest du Jourdain, avait à la même époque une population d'environ 750,000 âmes dont près de 84,000 étaient juifs, et le reste, composé presque exclusivement d'Arabes, dont les descendants sont aujourd'hui couramment appelés Palestiniens.